JUIN 2016

MAYENNE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

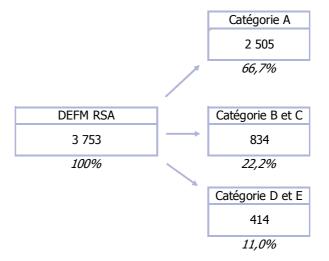
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Mayenne s'établit à plus de 3 300 (près de 3 800 en incluant les catégories D et E), soit une diminution de 5,8% par rapport au mois dernier (- 204 par rapport à fin mars 2016).

Les bénéficiaires du RSA représentent 16,8% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (66,7%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (40,6% contre 22,2%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE - MAYENNE



En Pays de la Loire, à fin mars 2016, on dénombrait plus de 57 331 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18.4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2016, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +0.1% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à 2,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

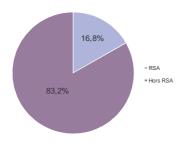


Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité ainsi que le RSA socle et activité. En conséquence les chiffres sont à zéro dans ces rubriques et les bénéficiaires ont été basculés dans le RSA non payable dans l'attente d'une nouvelle rubrique dédiée à la prime d'activité.



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 3 800 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (66,7% sont en catégorie A, 22,2% en catégories B et C).

En mars 2016, près de 3 300 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (16,8% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (63,8%) c'est-à-dire touche le RSA socle (cf avertissement en bas de page).

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour toutes les catégories exceptée la catégorie A (-3.7%). La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+38,8%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

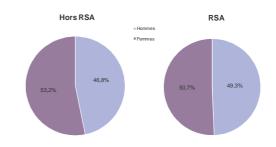
	RSA Non	RSA Payable			Total DEFM	
	Payable	Socle	Socle + Activité	Activité	RSA	Evolution annuelle
Catégorie A	677	1 828	0	0	2 505	-3,7%
Catégorie A Catégorie B Catégorie C	202	217	0	0	419	+8,0%
Catégorie C	329	86	0	0	415	+1,5%
TOTAL A,B,C	1 208	2 131			3 339	-1,7%
Catégorie D Catégorie E	66	94	0	0	160	+2,6%
Catégorie E	166	88	0	0	254	+38,8%
TOTAL	1 440	2 313			3 753	+0,5%

CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

50,7% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

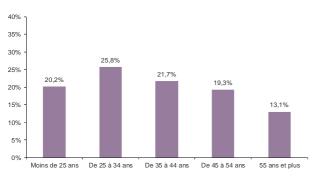
En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 10,9 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,4 points et seulement 6.8% d'entre eux perçoivent le RSA.

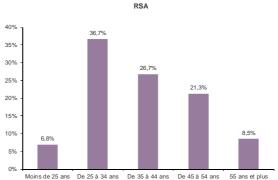
GRAPHIQUE REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE







TABLEAUX POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV VII	8,3%	5,2%
NIV III	10,6%	5,2%
NIV IV	23,6%	14,0%
NIV V	42,4%	47,5%
NIV V bis	6,5%	10,7%
NIV VI	8,7%	17,5%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	13,2%	23,2%
Ouvriers qualifiés	14,7%	11,4%
Employés non qualifiés	18,3%	27,2%
Employés qualifiés	43,6%	34,3%
Cadres techniciens, agents de maitrise	10,1%	3,9%

47,5% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme ou titulaires d'un brevet des collèges (17,5%) et ceux qui ont un bac (14,0%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint le niveau Bac enregistrent l'écart le plus important (-9.6 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (+8,8%).

34,3% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,2%) et les ouvriers non qualifiés (23,2%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des employés qualifiés (-9,4%) et des cadres et techniciens et agents de maîtrise (-6,2%).

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 8,9 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 9,9 points entre les deux populations.

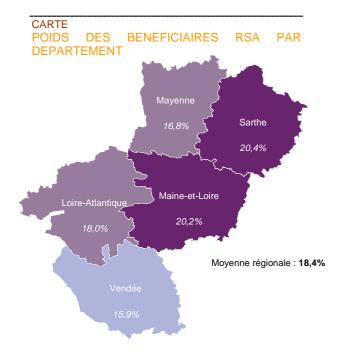
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénef RSA	Rang pop hors RSA
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	320	2
K2204 Nettoyage de locaux	304	3
K1304 Services domestiques	206	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	94	1
A1203 Entretien des espaces verts	87	11
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	86	5
D1507 Mise en rayon libre-service	85	12
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	73	8
N1105 Manutention manuelle de charges	72	25
G1605 Plonge en restauration	69	31
N1103 Magasinage et préparation de commandes	66	6
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	63	41
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	59	24
D1505 Personnel de caisse	58	22
K1302 Assistance auprès d'adultes	57	16

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage et le nettoyage de locaux se positionnent en tête avec 320 bénéficiaires (9,6% et 9,1% de la population totale), suivis par les services domestiques (206 et 6,2%)

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers change. L'entretien des espaces verts ou la mise en rayon libre-service sont plus demandés par les bénéficiaires du RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers recherchés. C'est le cas de la plonge en restauration (31^{ème} hors RSA), de la manutention manuelle de charges (25^{ème}) ou de la conduite et livraison par tournées sur courtes distances (24^{ème}).



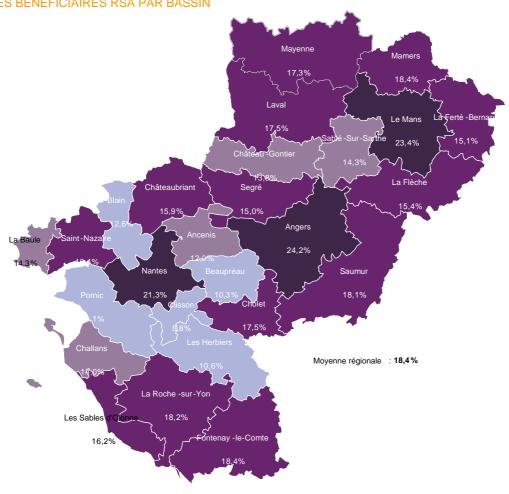


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,4% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (20,2%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,8%) et la Loire-Atlantique (18,0%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,9%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,2%), du Mans (23,4%) et de Nantes (21,3%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,4%), Saumur (18,1%), La Roche (18,2%) et Fontenay le Comte (18,4%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (8,8%) et de Beaupréau (10.3%) ou Les Herbiers (10,6%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

